

REF: AT/DO- TIP/SD-TECH /267/2023

Tipaza, le 08/08/2023

A

Monsieur

Le Responsable de l'Entreprise

MOHAMMEDI MONCIF

OBJET: Mise en demeure.

Entreprise: MOHAMMEDI MONCIF

Adresse: COOPERATIVE CHENOUA N°13W TIPAZA.

Contrat: N°147/2016.

Suite à votre absence injustifiée aux travaux de construction lignes d'abonnés FTTH malgré votre engagement, je vous informe que vous êtes mis en demeure.

A cet effet, je vous invite à vous présenter au siège de la DOT TIPAZA dans un délai n'excédant pas huit (08) jours à partir de la réception de présente mise en demeure pour régularisation de votre situation.

Meilleures Salutations



09 AOÛT 2023

Sous Directeur technique
D.O.T - TIPASA
Signé:
MOULOUDENE Abderrahmane